



ÉCOLE SAINT-GERMAIN
D'OUTREMONT

Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

École Saint-Germain d'Outremont

Date: (2020-06-09)

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le (2020-06-09). Notre plan de lutte est disponible sur le site Internet de l'école.



Actions réalisées en 2019-2020 :

Rencontres sur la sécurité sur Internet : Parents- élèves- agent SPVM (prévu en avril)

Ateliers ciblés pour les habiletés sociales en individuel ou en sous-groupes (ex: communication, résolution de conflits, gestion des émotions, etc.)

Ateliers de prévention au préscolaire pour les habiletés sociales pour tous les élèves

Le programme la force de s'exprimer pour les élèves de la 6e année et Gang de choix (prévu en mars et avril)

Programme Vers le pacifique ainsi que le volet des médiateurs

Conseils de coopération pour groupes ciblés

Aménagement de zones lors des récréations

Évaluation des plaintes pour intimidation et application du protocole école .

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Impacts de nos actions :

Les interventions et les suivis sont rigoureux (séquences claires et rôles bien définis).

Le déroulement des récréations est plus fluide (zones par activité), répond mieux aux besoins des enfants et facilite la surveillance.

Le programme de VLP est enseigné de façon cohérente dans toute l'école et communiqué aux parents.

Nous avons une bonne collaboration avec les partenaires comme le SPVM.

Nous avons une bonne connaissance de nos élèves ce qui nous permet d'être précis dans nos actions.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

Actions prévues pour 2020-2021 :

Poursuite du programme Vers le Pacifique et du volet des médiateurs

Poursuivre le Programme : La force de s'exprimer

Implantation du nouveau code de vie (valeurs, plan de leçons, etc.)

Poursuivre la sensibilisation auprès des parents

Travailler en amont au niveau de nos groupes ciblés en fonction des besoins (poursuivre la diversification de l'offre) et poursuivre l'intervention précoce

Poursuite des rencontres pour coordonner et ajuster nos actions (TES, SDG, enseignants et direction)

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).